# Augustin Lesage, peintre d'art brut

Originaire du quartier Saint-Pierre à Auchel, ce mineur a un parcours atypique. Un jour de 1911. il entendit une voix durant son travail à la fosse de Ferfav lui prédisant qu'il allait devenir peintre. Il est classé par certains experts de l'art comme peintre d'art brut, avec Iean Smilowski. Le peintre repose au cimetière de Burbure. Trois de ses tableaux sont exposés à la mairie. accès possible sur demande. Des oeuvres sont également présentées au LaM à Villeneuve d'Asca.





# 39 Randofiche



# Code de balisage **FFRandonnée**

Bonne direction Tourner à gauche Tourner à droite

# Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

#### Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00 4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr Facebook: Béthune Bruay Tourisme

# Le Moulin « à Pano »

Au départ de Burbure / Allouagne



Variante: 7 km



Balisage : **jaune** 



Niveau: moven

Le sentier traverse des paysages variés où se mêlent paysages agricole et minier (le terril plat de Burbure, nommé par les anciens du village « Ch'remblai », aujourd'hui un espace naturel protégé). Du lieu-dit Moulin à panneaux, un point de vue sur les communes de Burbure et Allouagne s'offre au randonneur.

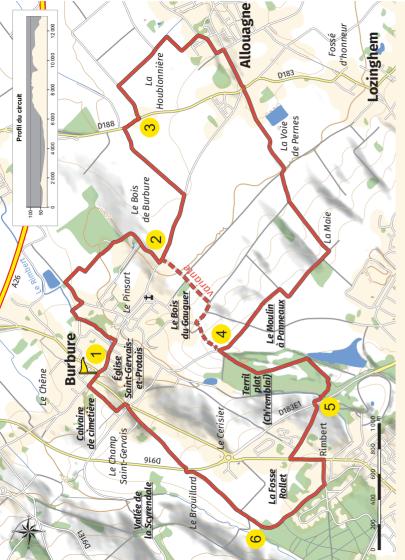






Mauvaise

direction



## Descriptif du circuit :

**Départ :** Parking de l'église à Burbure

1 Au point de départ, partir sur la droite rue du Cavin sur environ 250 m, puis à gauche dans la voyette. Longer le bois Fontaine puis aller à droite.

**2** À la sortie du chemin des Nations, tourner à gauche. Longer prudemment la route de Burbure sur 600 m, puis virer à gauche sur le chemin bitumé. Prendre à droite la D 188 sur quelques mètres.

Pour une variante plus courte, à la sortie du chemin, prendre à gauche puis ensuite à droite, suivre le descriptif à partir du n°4

Tourner à gauche puis suivre le balisage jaune. À l'intersection du chemin de Derrière, prendre à droite. Suivre la rue Général-Leclerc sur 400 m. Traverser avec prudence la rue pour rejoindre la rue de Pernes et continuer tout droit.

4 Après le site du Moulin à Panneaux, continuer tout droit et 250 m plus loin, prendre à gauche à angle aigu.

Traverser prudemment la D 183 (traversée dangereuse). Continuer tout droit en direction de la rue Augustin-Lesage, puis tourner à gauche en traversant la D 916. Prendre à droite la rue Clémenceau 250 m plus haut. Au stop, aller à droite et continuer tout droit rue des Bois.

**6** À la fin du bois, continuer tout droit. À l'extrémité du chemin de Pernes, tourner à gauche dans la rue du cimetière. Prendre à droite à la sortie de celle-ci. Traverser et rejoindre le point de départ.

#### **Départ :** Place de la Mairie à Allouagne

Au chemin de Derrière, suivre le descriptif du 3